

Association IFREE

Carrefour de la Canauderie
Forêt de Chizé
79360 VILLIERS EN BOIS

**COMPTES ANNUELS
au 31 décembre 2010**



Patrick ARBOUIN

Thierry DEVAUTOUR

Bettina MOUNIER

Experts-Comptables Diplômés, Commissaires aux Comptes, Directeurs Associés



146, boulevard Ampère - B.P. 10028 - 79180 CHAURAY

Tél. 05.49.17.83.50 - Fax 05.49.17.83.55

E-mail : chauray@soregor.fr - www.soregor.fr

ATTESTATION

d'expert comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'association Association IFREE pour l'exercice du 1er Janvier 2010 au 31 décembre 2010 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des Experts Comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 13 pages, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan :	392 521,63 Euros
- Produits de fonctionnement :	733 886,38 Euros
- Résultat net comptable :	-10 358,90 Euros

Fait à Chauray
Le 25 mai 2011

Signature de l'expert comptable

Thierry DEVAUTOUR

BILAN ACTIF

	Brut	Amort./Provis.	Net au 31/12/2010	Net au 31/12/2009
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, logiciels	16 248,10	15 103,09	1 145,01	
Autres immobilisations incorporelles	42 370,01	42 370,01		
Immobilisations corporelles				
Constructions	22 788,18	22 788,18		
Autres immobilisations corporelles	241 119,96	215 091,89	26 028,07	37 319,03
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés	155,95		155,95	152,89
Autres immobilisations financières	25,00		25,00	25,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	322 707,20	295 353,17	27 354,03	37 496,92
ACTIF CIRCULANT				
Avances et acomptes versés	226,95		226,95	
Créances				
Usagers et comptes rattachés	18 405,02	720,00	17 685,02	34 687,54
Autres créances	153 297,34		153 297,34	242 131,71
Disponibilités	191 836,51		191 836,51	150 017,56
Charges constatées d'avance	2 121,78		2 121,78	2 741,09
TOTAL ACTIF CIRCULANT	365 887,60	720,00	365 167,60	429 577,90
Comptes de régularisation				
Écarts de conversion Actif				448,81
TOTAL ACTIF	688 594,80	296 073,17	392 521,63	467 523,63

BILAN PASSIF

	Net au 31/12/2010	Net au 31/12/2009
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	550 945,23	550 945,23
Report à nouveau	-346 028,54	-343 113,00
Résultat net comptable de l'exercice	-10 358,90	-2 915,54
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	194 557,79	204 916,69
PROVISIONS		
Provisions pour risques		1 066,10
TOTAL PROVISIONS		1 066,10
DETTES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	98 703,01	145 650,14
Dettes fiscales et sociales	39 160,83	35 280,83
Autres dettes	23 200,00	33 225,00
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	36 900,00	47 384,87
TOTAL DETTES (1)	197 963,84	261 540,84

TOTAL PASSIF	392 521,63	467 523,63
---------------------	-------------------	-------------------

(1) Dont à moins d'un an

197 963,84

261 540,84

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/2010 au 31/12/2010 (12 mois)	Du 01/01/2009 au 31/12/2009 (12 mois)	Variation	
			Montant	%
Produits de fonctionnement				
Ventes de marchandises	217,00	95,00	122,00	128,42
Services financés par les usagers	74 393,00	95 197,20	-20 804,20	-21,85
Autres produits de fonctionnement				
Subventions de fonctionnement	643 747,99	661 755,48	-18 007,49	-2,72
Reprises / Amort. et Provis. transferts de charges	15 528,39	22 883,32	-7 354,93	-32,14
Total des produits de fonctionnement	733 886,38	779 931,00	-46 044,62	-5,90
Charges de fonctionnement				
Autres achats et charges externes	257 341,73	319 682,17	-62 340,44	-19,50
Impôts, taxes et versements assimilés	33 966,52	37 077,23	-3 110,71	-8,39
Salaires et traitements	335 675,17	346 492,96	-10 817,79	-3,12
Charges sociales	93 785,30	96 958,23	-3 172,93	-3,27
Dotations aux amortissements sur immobilisation	19 132,70	24 380,98	-5 248,28	-21,53
Dotations aux provisions sur actif circulant		720,00	-720,00	-100,00
Autres charges	717,40	8 160,00	-7 442,60	-91,21
Total des charges de fonctionnement	740 618,82	833 471,57	-92 852,75	-11,14
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-6 732,44	-53 540,57	46 808,13	87,43
Produits financiers				
Produits des autres val. mob. et créances de l'act	4,28	4,95	-0,67	-13,54
Autres intérêts et produits assimilés	1 927,30	2 876,54	-949,24	-33,00
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 066,10		1 066,10	
Différences positives de change		0,08	-0,08	-100,00
Total des produits financiers	2 997,68	2 881,57	116,11	4,03
Charges financières				
Dotations amortissements et provisions		1 066,10	-1 066,10	-100,00
Différences négatives de change	1 066,10	7,73	1 058,37	
Total des charges financières	1 066,10	1 073,83	-7,73	-0,72
RÉSULTAT FINANCIER	1 931,58	1 807,74	123,84	6,85
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-4 800,86	-51 732,83	46 931,97	90,72

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/2010 au 31/12/2010 (12 mois)	Du 01/01/2009 au 31/12/2009 (12 mois)	Variation	
			Montant	%
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-4 800,86	-51 732,83	46 931,97	90,72
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 811,12	56 318,03	-54 506,91	-96,78
Total des produits exceptionnels	1 811,12	56 318,03	-54 506,91	-96,78
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérat.de gestion	6 679,16	6 526,74	152,42	2,34
Total des charges exceptionnelles	6 679,16	6 526,74	152,42	2,34
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-4 868,04	49 791,29	-54 659,33	-109,78
Impôts sur les bénéfices	690,00	974,00	-284,00	-29,16
TOTAL DES PRODUITS	738 695,18	839 130,60	-100 435,42	-11,97
TOTAL DES CHARGES	749 054,08	842 046,14	-92 992,06	-11,04
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-10 358,90	-2 915,54	-7 443,36	-255,30

ANNEXE

■ INTRODUCTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2010, dont le total est de 392.521,63 Euros et au compte de résultat de l'exercice, dont le total des charges est de 749.054,08 Euros et dégageant un déficit de 10.358,90 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er Janvier 2010 au 31 décembre 2010.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie des comptes annuels.

■ RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes ont été arrêtés en application des principes comptables du PCG, article 120-1 à 120-4 :

- Image fidèle, comparabilité et continuité de l'activité,
- Régularité, sincérité et importance relative,
- Prudence,
- Permanence des méthodes.

et conformément aux dispositions du plan comptable général tenant compte des spécificités applicables aux associations.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et les méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

Valeurs immobilisées

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement économique a été calculé sur la durée normale d'utilisation des biens selon le mode linéaire.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Les éléments de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Subventions

Les subventions sont enregistrées quand elles ont été notifiées à l'association.

1-Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement affectées à un actif immobilisé renouvelable par l'association sont enregistrées en fonds associatifs. De plus, elles ne font pas l'objet d'un amortissement.

Par convention, et en l'absence de précisions sur les modalités de répartition d'une subvention, elle est comptabilisée en :

- subvention d'investissement pour la partie imputable aux investissements;
- subvention d'exploitation pour la partie imputable aux charges de fonctionnement.

Les comptes de subventions d'investissement n'ont pas subi de variations au cours de l'exercice 2010.

ANNEXE

2- Subventions d'exploitation

Lorsqu'une subvention d'exploitation inscrite, au cours de l'exercice, au compte de résultat dans les produits n'a pas pu être utilisée en totalité au cours de l'exercice, l'engagement d'emploi pris par l'association envers le tiers extérieur est inscrit en charges sous la rubrique "engagements à réaliser sur subventions attribuées" et au passif du bilan sous la rubrique "fonds dédiés sur subventions de fonctionnement". Les sommes inscrites sous la rubrique "fonds dédiés" sont ensuite reprises au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte "report des ressources non utilisées des exercices antérieurs".

Pour le traitement des subventions d'exploitation accordées sur plusieurs exercices, la partie de la subvention non consommée à la date de clôture de l'exercice est enregistrée en "produits constatés d'avance".

Au 31 décembre 2010, les fonds dédiés s'élèvent à 0 € au bilan.

3- Subvention de fonctionnement attribuée par la Région Poitou-Charentes

La subvention de fonctionnement est, depuis l'exercice 2008, une subvention révisable. Pour l'exercice 2010, l'association est financée à hauteur de 95.30% de ces dépenses réelles de fonctionnement contre 95.20% en 2009.

Les modalités de paiement sont les suivantes :

- " - un premier acompte de 80% à la signature de la présente convention,
- le solde égal à 20% de l'aide régionale sur présentation des comptes de l'organisme signés par le Président de l'organisme et destinés au seul ordonnateur."

La totalité de la subvention de fonctionnement a été prise en compte dans les comptes annuels de l'exercice 2010.

Rémunérations des cadres dirigeants bénévoles et salariés

Les rémunérations versées au trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature s'élèvent à 51 444 € pour l'exercice clos le 31/12/2010.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Contributions volontaires en nature

Depuis septembre 2006, le Rectorat de l'Académie de Poitiers a ouvert un service éducatif au sein de l'Ifrée à raison de trois heures hebdomadaires réalisées par un professeur. Ce service a été opérationnel sur l'exercice 2010.

L'I.U.F.M. de l'Académie de Poitiers a mis à la disposition de l'association un maître de conférence pour y effectuer 50% de son service jusqu'au 31 décembre 2010 :

- Mr Jean Etienne BIDOU

Ces mises à disposition gratuites de personnel sont évaluées à 51 000 € sur l'exercice.

Factures non parvenues

Le ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche a mis à disposition de l'association un instituteur, dans le cadre de la convention n° 03/0093 durant la période allant du 1er septembre 2002 au 31 août 2003. Selon l'article 5 de cette convention, l'association doit, au ministère, le remboursement des sommes correspondant à la rémunération des fonctionnaires mis à disposition. Au 31/12/2007, l'association n'a pas reçu de demande de

ANNEXE

remboursement de la part du ministère. De ce fait, deux factures non parvenues sont maintenues au bilan :

- exercice 2002 : 15 200 €
- exercice 2003 : 30 400 €

Effectifs

Au 31 décembre 2010 : 10 CDI
Au 31 décembre 2009 : 11 CDI.

ANNEXE

■ ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations Acquisitions	Cessions ou mises au rebut	Virement poste à poste	Valeur brute en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Autres postes	57 279,79	1 338,32			58 618,11
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	57 279,79	1 338,32			58 618,11
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Constructions sur sol d'autrui	22 788,18				22 788,18
Installations générales	5 660,64				5 660,64
Matériel de transport	87 205,27				87 205,27
Matériel de bureau et informatique, mobilier	158 074,99	7 648,43	17 469,37		148 254,05
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	273 729,08	7 648,43	17 469,37		263 908,14
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
Autres titres	152,89	3,06			155,95
Prêts et autres immobilisations financières	25,00				25,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	177,89	3,06			180,95
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	331 186,76	8 989,81	17 469,37		322 707,20

ANNEXE

■ ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Autres immobilisations incorporelles	57 279,79	193,31		57 473,10
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	57 279,79	193,31		57 473,10
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Construction sur sol d'autrui	22 788,18			22 788,18
Installations générales	5 485,91	89,61		5 575,52
Matériel de transport	87 205,27			87 205,27
Matériel de bureau, informatique et mobilier	120 930,69	18 849,78	17 469,37	122 311,10
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	236 410,05	18 939,39	17 469,37	237 880,07
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	293 689,84	19 132,70	17 469,37	295 353,17

Méthodes et durées d'amortissements pratiqués sur les biens neufs :

Poste	Mode d'amortissement	Durée
Autres immobilisations incorporelles :	Consommation temps	de 1 à 4 ans
Construction sur sol d'autrui :	Consommation temps	sur 8 ans
Installations générales :	Consommation temps	sur 5 ans
Matériel de transport :	Consommation temps	sur 4 ans
Matériel de bureau, informatique et mobilier :	Consommation temps	de 3 à 10 ans

ANNEXE

■ ÉTAT DES PROVISIONS

	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Perte de change	1 066,10		1 066,10	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 066,10		1 066,10	
PROVISIONS POUR DÉPRECIATION				
Comptes de Tiers	720,00			720,00
PROVISIONS POUR DÉPRECIATION	720,00			720,00
TOTAL DES PROVISIONS	1 786,10		1 066,10	720,00
<i>Dont dotations et reprises financières</i>			1 066,10	

Détail des reprises sur provisions pour risques et charges

	Total	Utilisées	Sans objet
Pertes de change	1 066,10		1 066,10
TOTAL	1 066,10		1 066,10

ANNEXE

■ ÉTAT DES ÉCHEANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
ÉTAT DES CRÉANCES				
Actif immobilisé				
Autres immobilisations financières	25,00		25,00	
Actif circulant				
Usagers douteux ou litigieux	720,00	720,00		
Autres créances usagers	17 685,02	17 685,02		
Etat et collect. publi. - Autr. imp. taxes vers. assim.	18,00	18,00		
Etat et collectivité publique - Divers	134 214,08	134 214,08		
Débiteurs divers	19 065,26	19 065,26		
Charges constatées d'avance	2 121,78	2 121,78		
TOTAL DES CRÉANCES	173 849,14	173 824,14	25,00	
	Montant brut	A 1 an au plus	A + 1 an, 5 ans au +	A plus de 5 ans
ÉTAT DES DETTES				
Fournisseurs et comptes rattachés	98 703,01	98 703,01		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	37 021,83	37 021,83		
Etat et autr. collect. publi. - Impôt sur les bénéfiques	690,00	690,00		
Etat et autr. collect. publi. - Autr. imp. taxes vers. ass.	1 449,00	1 449,00		
Autres dettes	23 200,00	23 200,00		
Produits constatés d'avance	36 900,00	36 900,00		
TOTAL DES DETTES	197 963,84	197 963,84		

■ PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	6 058,00
Autres créances	19 083,26
Disponibilités	1 927,30
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	27 068,56

ANNEXE

■ CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 725,54
Dettes fiscales et sociales	14 718,52
TOTAL DES CHARGES À PAYER	66 444,06

■ CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Montant
Charges constatées d'avance	
Charges d'exploitation	2 121,78
TOTAL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	2 121,78
Produits constatés d'avance	
Produits d'exploitation	36 900,00
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	36 900,00

■ VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise	550 945,23			550 945,23
Report à nouveau	-343 113,00		2 915,54	-346 028,54
Résultat de l'exercice	-2 915,54	-10 358,90	-2 915,54	-10 358,90
FONDS PROPRES	204 916,69	-10 358,90		194 557,79
VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS	204 916,69	-10 358,90		194 557,79

ANNEXE

■ AFFECTATIONS DE L'EXCEDENT DISPONIBLE DEFINITIVEMENT ACQUIS

Origines

Excédent comptable définitivement acquis

Report à nouveau antérieur

Prélèvement sur les réserv. dont repris. de fonds antérieurement affect. à un proj. asso

Affectations

Report à nouveau

Réserves

Fonds associatif sans droit de reprise

**ASSOCIATION INSTITUT DE FORMATION
ET DE RECHERCHE EN EDUCATION A
L'ENVIRONNEMENT EN POITOU-CHARENTES
DITE « IFREE »**

Siège Social : Centre de Chizé
79360 VILLIERS EN BOIS

N° SIRET : 407 706 308 00019
CODE NAF : 8559A

Associés Poitiers

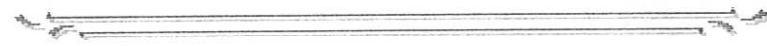
Anne David
Jean-Paul Deranlot
Franck Fortin
Marielle Gargouil
Christine Janet
Nicolas Jarry
Dominique Jourde
Jean-Paul Moinard
Philippe Renouf

Associés autres sites

François-Xavier Andrault
Pascal Angeloni
Jean-Luc Bardet
Pascal Da Costa
Philippe Germon
Alain Grippon
Frédéric Mielcarek
Sylvie Raby
Didier Savattier

Associé service social

Jean-Michel Benoît



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010



Aux membres de l'Assemblée Générale,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- ◆ le contrôle des comptes annuels de l'association IFREE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ◆ la justification de nos appréciations ;
- ◆ les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

.../...

.../...

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous nous sommes attachés plus particulièrement à contrôler la correcte comptabilisation des subventions de fonctionnement général et des principales subventions finançant vos actions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

.../...

.../...

III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Poitiers, le 6 juin 2011

Pour la SARL DUO SOLUTIONS AUDIT,


Jean-Paul DERANILOT,
Commissaire aux comptes

Expertise comptable

Commissariat aux comptes

Social

Fiscal

Gestion

Formation

Conseil

Associés Poitiers

Anne David

Jean-Paul Deranlot

Franck Fortin

Marielle Gargouil

Christine Janet

Nicolas Jarry

Dominique Jourde

Jean-Paul Moinard

Philippe Renouf

Associés autres sites

François-Xavier Andrault

Pascal Angeloni

Jean-Luc Bardet

Pascal Da Costa

Philippe Germon

Alain Grippon

Frédéric Mielcarek

Sylvie Raby

Didier Savattier

Associé service social

Jean-Michel Benoît

● **Poitiers**

16 rue du Pré Médard - BP 25

86281 Saint-Benoît Cedex

Tél. : 05 49 88 83 81

Fax : 05 49 55 13 11

www.duo-solutions.fr

DUO SOLUTIONS AUDIT

SARL AU CAPITAL DE 1 000 000 EUROS

388 794 141 RCS POITIERS

CODE NAF 6920 Z

TVA FR 18 388 794 141 00035

**ASSOCIATION INSTITUT DE FORMATION
ET DE RECHERCHE EN EDUCATION A
L'ENVIRONNEMENT EN POITOU-CHARENTES
DITE « IFREE »**

Siège Social : Centre de Chizé
79360 VILLIERS EN BOIS

N° SIRET : 407 706 308 00019
CODE NAF : 8559A

**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION
DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**



Aux membres de l'Assemblée Générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

.../...

ASSOCIATION IFREE

.../...

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Voir annexe A

Fait à Poitiers, le 6 juin 2011

Pour la SARL DUO SOLUTIONS AUDIT,

Jean-Paul DERANLOT,
Commissaire aux comptes



TABLEAU DES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Conventions conclues au cours de l'exercice 2010
(ANNEXE A)

Membres	Membre	N° convention	Objet convention	Montant	Date	Produit	Charge	Pièce	Montant versé	Observations	Page
onseiil Général 79 onseiil Régional onseiil Régional onseiil Régional	Membre adhérent	Convention 2010/RFC-DE-12 2010/RFC-DE-36	Programme actions 2010 Fonctionnement 2010 Programme actions 2010 Réparations Modules Naturalibus	25 000,00 €	30/08/10	25 000,00 €			25 000,00 €	Solde sur présentation des comptes 2010 Ajust. 2010 : 21 800,20 €	1
	Membre fondateur actif			255 500,00 €	29/01/10	255 500,00 €			204 400,00 €		2
	Membre fondateur actif			215 000,00 €	09/03/10	193 199,80 €			172 000,00 €		3
	Membre fondateur actif			5 000,00 €	04/03/10	5 000,00 €			5 000,00 €		4
IRAINÉ POITOU-CHARENTES	Membre fondateur actif	Facture	Formation en EE	2 278,22 €	04 à 12/2010		4 683,17 €	201004030 201007016 201009014-15 201010025-26 201012022		réglé 05 à 02/2011	5
	Membre fondateur actif	Facture	Formation formateurs en EE	1 322,01 €	17/02/10		1 322,01 €	201002041	1 322,01 €	réglé le 15/03/2010	6
IRAINÉ POITOU-CHARENTES	Membre fondateur actif	Convention partenariat	Groupe accompagnateurs DD	9 450,00 €	07/12/10		9 450,00 €	201012021	9 450,00 €	réglé le 17/01/2011	7
	Membre fondateur actif	Facture	Loyer centre documentaire	1 711,02 €	24/12/10		1 711,02 €	201012054 201006042	1 711,02 €	réglé le 31/03/2011	8
oodyssée	Membre adhérent	Facture	Formation formateurs en EE	5 189,80 €	06 à 12/2010		5 189,80 €	201006041 201007010 201012006 201012008 201012009	5 189,80 €		9
	Membre adhérent	Facture	Des nichoirs dans la plaine	14 229,60 €	07/12/10		14 229,60 €	201010022 201012007 201012010	14 229,60 €		10